



Attestation de vie commune - [S51]

Nous soussignés,

Couple	
<input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> Mme	Monsieur
NOM:	NOM:
PRENOMS:	PRENOMS:
Date de naissance: / /	Date de naissance: / /
Lieu de naissance : <i>(ville, département)</i>	Lieu de naissance : <i>(ville, département)</i>
Profession :	Profession :

Témoins	
<u>Témoïn 1:</u>	
NOM:	PRENOMS:
Amis ou membre de la famille du couple (rayer la mention inutile)	
Date de naissance: / /	Lieu de naissance : <i>(ville, département)</i>
Profession :	
Demeurant à	
Code postal:	Commune :
<u>Témoïn 2:</u>	
NOM:	PRENOMS:
Amis ou membre de la famille du couple (rayer la mention inutile)	
Date de naissance: / /	Lieu de naissance : <i>(ville, département)</i>
Profession :	
Demeurant à	
Code postal:	Commune :

Nous avons pris connaissance des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts, ci-après rappelées :

“Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts”.

(Cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de la main de chaque déclarant)

Madame :

.....

.....

Fait à : Le : / / Signature :

Monsieur :

.....

.....

Fait à : Le : / / Signature :

Témoin 1 :

.....

.....

Fait à : Le : / / Signature :

Témoin 2 :

.....

.....

Fait à : Le : / / Signature :

Pièce à joindre :

- un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant l'identité de chaque membre du couple
- un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité des témoins

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.